

## A l'attention des parents d'élèves entrant en 2<sup>nde</sup> au lycée Léonard de Vinci

**Remarque : si vous n'avez pas l'intention d'inscrire votre enfant au lycée Léonard de Vinci, nous vous saurions gré de bien vouloir nous en informer dès réception du dossier en contactant le secrétariat des élèves au 02 47 23 46 00 ou par mail : [ce.0370001a@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0370001a@ac-orleans-tours.fr)**

### **Inscription par Internet : Document à lire attentivement**

Madame, Monsieur,

Votre enfant, actuellement scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup>, vient d'être affecté au lycée Léonard de Vinci par les services académiques. Cependant, cette affectation ne vaut pas inscription et à ce titre, il vous appartient de procéder **obligatoirement à des démarches administratives afin de finaliser cette inscription.**

Par le présent document, nous souhaitons vous informer de la procédure que nous avons retenue et qui se déroule en deux étapes qui sont **OBLIGATOIRES et complémentaires.**

#### **Étape 1 : inscription administrative**

Le collège d'origine de votre enfant vous a fourni des identifiants de connexion Internet à notre site d'inscription en ligne qui se fait selon l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>

Dans les différents écrans vous devez compléter les rubriques proposées sachant que certaines sont déjà pré-remplies.

Nous vous demandons de vérifier scrupuleusement votre identité, celle de votre enfant ainsi que les coordonnées. **Nous vous remercions de modifier ces dernières en cas de besoin sans omettre de rajouter votre adresse mail (\*) ainsi que des numéros de téléphone validés.**

Durant cette étape, vous aurez à choisir **obligatoirement deux enseignements d'exploration.**

- Le premier choix se fait entre **SES** (Sciences Economiques et Sociales) et **PFEG** (Principes Fondamentaux d'Economie et de Gestion).
- Le deuxième est à choisir parmi, sachant qu'il vous faudra indiquer trois vœux par ordre de préférence :

<ul style="list-style-type: none"><li>• Langue et Culture de l'Antiquité : Latin (à prendre de préférence en option facultative. Voir ci-dessous).</li><li>• Littérature et Société</li><li>• MPS : Méthodes et Pratiques Scientifiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Italien LV3</li><li>• CIT : Création et Innovation Technologique</li><li>• SI : Sciences de l'Ingénieur.</li><li>• Biotechnologies</li><li>• Santé et Social</li></ul>
---	--

Ensuite, il est possible de choisir une **seule option facultative** parmi : Italien LV3 et Latin.  
Pour la section européenne en anglais, seuls les élèves qui ont été retenus par la commission y seraient admis. Il faudra alors l'indiquer sur le document papier (Cf. au verso).

*\*) Le lycée privilégie la communication par mail et à ce titre nous avons impérativement besoin de disposer d'une adresse mail valide.*

Étape 2 : inscription pédagogique

Parallèlement à cette inscription par Internet, nous vous demandons de remplir le dossier qui sera remis par le collège Choiseul à votre enfant le vendredi 29 juin 2018, en complétant et signant les différents documents. Ce dossier doit nous être restitué impérativement durant les dates et horaires suivants :

- Le vendredi 29 juin entre 8 h et 18 h
- Le samedi 30 juin entre 9 h et 16 h
- Le lundi 2 juillet entre 8 h et 18 h
- Le mardi 3 juillet entre 8 h et 18 h

Si vous avez procédé à l'inscription administrative par Internet, votre présence n'est pas requise et seul votre enfant peut déposer le dossier.

***En revanche, faite d'accès à Internet, votre présence est alors indispensable et nous metrons à votre disposition un ordinateur pour l'inscription administrative.***

Dans ce dossier, vous trouverez une fiche à remplir pour le choix des enseignements d'exploration et option facultative qu'il faudra compléter à l'identique des choix opérés via Internet.

Nous restons à votre disposition, notamment lors des journées ci-dessus, pour tout renseignement complémentaire si nécessaire.

Salutations cordiales.

La Direction

Pour la rentrée 2018, **l'inscription au lycée Léonard de Vinci se fait en ligne**, après affectation par les services académiques, **du 29 juin au 3 juillet 2018**, via le lien suivant :

<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>

Le collège d'origine fournit les identifiants de connexion.

**Le service est rapide, simple et sécurisé.**

Des accès à Internet seront mis à la disposition des familles dans les collèges et le lycée pour cette inscription en ligne.

Parallèlement, un dossier doit être dûment complété et remis au lycée selon les dates et horaires suivants :

- Le vendredi 29 juin entre 8 h et 18 h
- Le samedi 30 juin entre 9 h et 16 h
- Le lundi 2 juillet entre 8 h et 18 h
- Le mardi 3 juillet entre 8 h et 18 h

La Direction du lycée Léonard de Vinci